

tuèrent ou furent censées constituer un progrès technique évident qui mis en mouvement — toute décharge ayant une fin — nous amena rapidement à la mise en service d'un camion ad hoc évacuant ses récoltes à l'usine du Vallon à Lausanne. Un nouvel emplacement fut néanmoins retenu pour faciliter et permettre à la population de se débarrasser de déchets non ménagers mais combustibles ou putrescibles. Ces deux possibilités d'élimination, dans le cours normal des choses, paraissaient devoir apporter une solution satisfaisante à moyen terme. Hélas ! Nous voici parvenus à l'époque contemporaine avec l'éclatement extraordinaire des besoins réels ou artificiels qui créent l'incroyable et monstrueux amoncellement des déchets, détritiques, surplus, résidus, rejets et restes de toutes natures, stigmates ineffaçables, encombrants et puants d'une génération repue à en être malade. L'homme le voulant, l'air et l'eau deviennent d'innombrables décharges et la terre et la forêt des poubelles sans fond. Alors qu'arrive-t-il, si ce n'est le gaspillage et la dispersion des moyens pour combattre et lutter contre le gaspillage des matières. Un cycle infernal est amorcé et aujourd'hui rien ne paraît pouvoir l'arrêter.

Pour en revenir à notre problème local, force nous est de constater que seules l'incompréhension, l'indiscipline et l'insouciance de certains d'entre nous sont les contraintes d'une décision municipale de supprimer la décharge actuelle et de ne pas en rouvrir une autre. En regardant ces photos on pourrait douter de l'existence d'un service de collectage des objets encombrants. A quoi sert-il donc ? Pourquoi déposer en ce lieu la cuisinière usagée, le vélo démodé, la tondeuse à gazon irréparable, les bacs cassés, les bidons rouillés ? Donc, le 31 juillet 1974 la décharge sera définitivement fermée. Nous devons toutefois objectivement reconnaître que les facteurs humains ne sont pas les seuls motifs d'une telle prise de position. L'élimination des déchets de quelque nature que ce soit ne peut plus s'envisager sous l'angle des solutions traditionnelles. Il faut utiliser, perfectionner, inventer des moyens techniques, qu'ils soient chimiques, physiques ou mécaniques pour aboutir dans l'avenir à la destruction totale ou la récupération partielle de ce qui est vilipendé et gaspillé.

Ainsi dès le 1^{er} août prochain, outre le service ordinaire de ramassage des ordures ménagères, nous mettrons sur pied l'organisation d'un ramassage plus fréquent des objets encombrants à l'exception du papier et du verre qui seront, chacun séparément, récoltés à plusieurs reprises dans l'année et sous des conditions particulières.

En temps utile et par une circulaire spéciale, nous informerons chaque ménage des détails de l'application des décisions prises. Elles ne seront pas sans incidence financière — dans le cadre du budget seulement, rassurez-vous — mais celle-ci pourrait être limitée si chacun prend conscience de sa part de responsabilité et de la nécessité d'une autodiscipline. Cette organisation créera comme toute œuvre humaine quelques inconvénients mineurs. En ce qui concerne les immeu-



bles locatifs, la Municipalité a déjà rencontré tous les concierges qui ont bien voulu donner suite à notre invitation au dialogue. Nous comptons sur la compréhension des locataires à leur égard pour faciliter le respect de certaines exigences pratiques. En ce qui concerne les maisons familiales, nous espérons pouvoir compter sur une compréhension encore plus



grande, ne serait-ce que pour tondre un peu plus souvent le gazon... et le laisser sur place ou retrouver les bienfaits du compost !

En fin de compte, notre vœu le plus cher est de redonner à la nature l'aspect qu'elle doit avoir et qu'elle ne devrait plus jamais perdre, et ce vœu ne peut être que le vôtre aussi.

Paul A. Collet
Syndic

Palindzas depuis 250 ans

Le 9 juin, 120 Mermier et alliés fêteront le 250^e anniversaire de l'arrivée de leur famille à Epalinges.

Au milieu du XVII^e siècle, Pierre Mermier est établi à Ormont-Dessus, où il exerce la fonction de justicier. Son fils, Moïse I, est à la fois maître d'école et tambour-major du régiment Frischin. En 1698, il reçoit du bailli de Vevey et capitaine de Chillon un diplôme relatant ses mérites à enseigner « à bien battre la caisse » à la jeunesse ainsi qu'aux compagnies du baillage « sur toutes sortes de batteries différentes qu'on a acoustumer de battre en Suisse ». La même année, Moïse I reçoit des autorités d'Ormont-Dessus

l'autorisation d'exercer sa profession en dehors de la commune. Nous le retrouvons une vingtaine d'années plus tard à Savigny, alors que son fils, Moïse II, également instituteur, demande à son tour à pouvoir quitter Vers-l'Eglise, où il enseigne, « pour une autre régence, rière le Pays de Vaud ». Moïse II se rend tout d'abord à Savigny, pour rejoindre son père ou lui succéder. Il épouse Jeanne Françoise Pache, probablement une fille d'Epalinges, et continue sa carrière dans notre commune. C'est le 29 décembre 1725 qu'il acquiert en Ballègue la maison que ses descendants habiteront après lui jusqu'en 1910.

Dans les documents de famille qui ont subsisté, nous apprenons que Moïse II et son fils Jean-Etienne ont été reçus membres de la première abbaye d'Epalinges, fondée en 1735, puis bourgeois et communi- niers d'Epalinges en 1748 pour le prix de 400 florins, un brochet de cuir bouilli et six setiers de vin blanc.

Jean-Etienne et son fils Albert Jean Gabriel ont continué la profession de maîtres d'école aux Râpes, à Epalinges et aux Croisettes. C'est à la génération suivante que les Mermier se sont consacrés à l'agriculture et à l'exploitation des carrières de grès, matériaux qu'ils transportaient à Lausanne pour la construction des bâtiments ainsi que pour le pavage des rues. Pendant un siècle et demi, cinq générations de Mermier ont patiemment et systématiquement acheté la plus grande partie du territoire de Ballègue et ont constitué l'un des plus grands domaines agricoles de la commune. Si le domaine qui s'est vendu au début du XX^e siècle constitue aujourd'hui la propriété du Golf, plusieurs souches de la famille Mermier sont demeurées dans la commune, à savoir celles de MM. Eugène et René Mermier et, par alliance, les familles Pache de Monteclard, Favre du Bois Murat ainsi que celle du soussigné.

C'est donc à un pèlerinage important que sont conviés tous les descendants actuels de Charles Mermier-Baudet le 9 juin à la maison mère en Ballègue. Grâce aux documents qui ont subsisté, les enfants actuels peuvent remonter leur arbre généalogique sans interruption durant onze générations, dont neuf à Epalinges, où elles se sont étroitement liées à la vie de la commune.

Francis Michon

Caisse Raiffeisen

Le 14 mars écoulé, c'est dans une ambiance bien de chez nous que se sont réunis les membres de la Caisse de crédit mutuel.

Sous la présidence de M. Fernand Favrat, l'assemblée est ouverte à 20 h. 15. La bienvenue est souhaitée à tous et plus particulièrement aux 24 nouveaux membres admis en cours d'année. L'effectif est actuellement de 171.

Pour honorer la mémoire de M. Emile Pichard, membre fidèle qui nous a quittés en 1973, M. le président prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence.

MM. Hubert Métrailler, Daniel Christen et Robert Favre sont nommés scrutateurs.

M. Fernand Favrat, dans son rapport, relate les faits saillants de 1973 ; il remercie ses collègues des comités de direction et conseil de surveillance pour le travail sérieux accompli tout au long de l'année.